



Lettre n° 303 du 1er octobre 2023

Salaire, inflation et profit, la question politique du rapport de force entre les classes

Les conséquences et effets de la politique des États et des classes dominantes se font de plus en plus lourdement sentir dans la vie quotidienne des classes populaires brutalement impactées par la hausse des prix engendrée par l'inflation mondiale. En août, l'indice des prix à la consommation affiche, selon la note de l'Insee du 29 septembre, une accélération de l'inflation, 4,9 % sur un an, après 4,3 % en juillet. Cette hausse des prix est loin de ralentir contrairement à ce qu'annonçait il y a quelques semaines le gouvernement qui, à défaut de vouloir et pouvoir s'y opposer, joue d'expédients, de faux semblants et de bluff.

Les salaires restent derrière, à la traîne. Selon les données de la Dares et de l'Insee, l'indice des prix aurait augmenté depuis juillet 2021 de 13,42 %, tandis que le salaire moyen de base aurait, lui, augmenté sur la même période de 6,77 %, soit un décalage de 6,65 points.

Les revenus réels ont ainsi considérablement baissé depuis deux ans. Alors que le prix des carburants avoisine ou dépasse les 2 € le litre, les factures d'électricité s'envolent avec +15 % en février et +10 % en août. Et le gouvernement compte même récupérer 10 milliards sur le bouclier tarifaire sur l'électricité dans son budget 2024, bouclier qui sera supprimé progressivement d'ici fin 2024 après celui sur le gaz qui a pris fin en juillet.

Le poids des dépenses alimentaires, lui, explose avec une hausse annuelle des prix de 11,1 % en août soit plus de 21 % sur deux ans. L'insécurité alimentaire touche 8 millions de personnes et celles et ceux qui dépendent de l'aide alimentaire sont de plus en plus nombreux.

37 % des Français ont déjà renoncé au cours des dernières années à des soins ou à des équipements médicaux alors qu'ils en avaient besoin, selon un sondage Ifop pour le Crédit Mutuel. Et pour un Français sur quatre, c'est pour des raisons financières.

La reprise de la hausse des prix de l'énergie non seulement représente un prélèvement insupportable de Total and co et de l'État sur le dos de la population mais elle entraîne dans son sillage l'ensemble des prix.

Le gouvernement s'affole et panique à l'idée que le mécontentement accumulé pourrait déboucher sur une explosion sociale au regard de laquelle le mouvement des gilets jaunes n'aura été qu'un prélude. Macron ne pouvait le cacher lors de son intervention dimanche dernier. Plus il s'agit plus il étale son impuissance autant que son choix de laisser faire la logique capitaliste à laquelle sa politique est toute entière soumise. La prime qu'Attal vient d'accorder à une partie du personnel de l'Éducation nationale est bien dans la ligne de cette politique méprisante à l'égard du monde du travail, des primes, une aumône, tout sauf augmenter les salaires même pour rattraper le retard accumulé ou pallier le coût de l'inflation !

Les lois de l'économie, c'est le rapport d'exploitation capital-travail

La brutalité de la hausse des prix frappe d'autant plus les esprits qu'il est évident qu'elle n'a rien d'une fatalité économique pas plus que la tétanie et les faux pas du gouvernement mais qu'il s'agit bien des conséquences de la « cupidité » des multinationales et de la veulerie des pantins qui les servent. L'inflation ne tombe pas du ciel, elle s'explique par les décisions des grands groupes d'améliorer leurs marges, la part du bénéfice qui leur revient une fois qu'elles ont payé les salariés et couvert leurs coûts de production, par la hausse des prix. Ce que les résultats semestriels des groupes du CAC 40 confirment, autant que les derniers chiffres de l'Insee qui, pour le deuxième trimestre, note une hausse de 1,5 point des marges des sociétés non financières essentiellement par la hausse des prix.

Dans un premier temps, les médias aux ordres ont tenté de faire croire que la guerre était la cause de la crise énergétique. Il était cependant difficile de masquer que l'inflation, et notamment du fait de la hausse des prix de l'énergie, avait commencé avant même le début du conflit, ainsi que celle des matières premières. La hausse du prix de l'énergie a été de 56 % entre fin 2019 et février 2022. Concernant le pétrole brut, son prix mondial a doublé entre juin 2020 et février 2022. Le prix mondial du

charbon, lui, a triplé entre juin 2020 et septembre 2021. Le pire concerne le prix du gaz, en France, son prix a été multiplié par sept entre 2019 et 2022.

Plus spécifiquement, pour l'industrie agroalimentaire, après une forte diminution en 2021, son taux de marge a fortement augmenté en particulier au second semestre 2022 ainsi qu'au premier semestre 2023, pour atteindre un record de 48 % de marge.

L'inflation n'a rien d'une fatalité. Elle est provoquée et amplifiée par les décisions des capitalistes les plus puissants, en situation de monopole dans des secteurs clés de l'économie. Derrière ces hausses, il y a avant tout les choix faits par les patrons en position de force, comme les cinq plus grandes compagnies pétrolières mondiales, qui ont réalisé 200 milliards de dollars de profits en 2022, ou comme les transporteurs maritimes, dont le français CMA-CGM (25 milliards d'euros de profits en 2022) ou le danois Maersk (27 milliards d'euros). Les quatre géants mondiaux de l'agroalimentaire, ABCD (ADM, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus) ont vu leurs bénéfices grimper de 255 % (total de 10,4 milliards de dollars) entre 2019 et 2021.

La BCE puis le FMI ont eux-mêmes reconnu que l'inflation était tirée par une augmentation des taux de marge des entreprises, non justifiée par la « *part incompressible* » liée à l'augmentation des coûts de production.

Pour contrer l'effet du ralentissement de la productivité sur leurs profits, les entreprises comptent sur les aides publiques, les baisses d'impôts et... un solide coup de pouce, les hausses de prix. La politique du gouvernement se plie aux mêmes règles et objectifs, soutenir la rentabilité du secteur privé. Le prochain budget 2024 dont la discussion a commencé obéit aux mêmes préoccupations en invoquant une fois encore la prétendue nécessité de réduire les déficits pour les faire payer à la population. Les exonérations de cotisations patronales devraient atteindre un record l'année qui vient de 90 milliards d'euros, soit trois fois plus qu'il y a dix ans !

Macron tente de masquer la réalité par une exaltation triomphaliste dérisoire qui ne fait que souligner son impuissance volontaire, ce qui accroît sa fébrilité face au spectre d'une révolte contre la hausse du carburant.

Il a commencé par se dédire en cédant un micro chèque face au refus du patronat de vendre à perte, une aide de « *100 euros par voiture et par an* » pour les « *personnes qui travaillent et qui ont besoin de rouler* », et en particulier les 50 % des salariés « *les plus modestes* ».

Pour tenter de donner le change face à un patronat qui a vu ses profits et marges exploser, Macron a également annoncé vouloir négocier avec les grandes compagnies de l'énergie et de la grande distribution afin de les convaincre de vendre le carburant à prix coûtant. Carrefour et Leclerc ont accepté ce qui pour eux représente une perte minime pour capter la clientèle, et pour les usagers... des baisses tout aussi minimes bien en deçà du niveau de l'inflation.

Et le gouvernement fait semblant de prétendre imposer aux raffineurs « *un accord sur la modération des marges dans le secteur* », accord qu'il dit vouloir étendre avec des « *contrôleurs qui procéderont à des vérifications* » au secteur de l'alimentation.

De la poudre aux yeux à laquelle le lobby des pétroliers Ufip Énergies et Mobilités a répondu dès ce lundi matin par la voix de son dirigeant Olivier Gantois : « *On est dans la logique des marchés. Un carburant a un prix qui est continental, donc européen, qui résulte de l'équilibre offre-demande. Cet équilibre s'impose à la France. La France n'y changera rien.* »

En fait, face à l'inflation galopante et au risque d'explosion sociale, le gouvernement tente de s'en sortir avec des mesures minimales et des effets d'annonce, un petit chèque... et de gros mensonges.

Les seuls qui pourraient contrôler les marges des grandes entreprises ce sont les travailleurs eux-mêmes en imposant l'ouverture des livres de comptes sans se plier aux dites lois de l'économie de marché, c'est à dire fondée sur le rapport d'exploitation que sont le salariat et la propriété privée capitaliste, la lutte de classe pour l'appropriation des richesses produites par le travail.

Les dividendes ou les salaires, le capital ou le travail

En fait, la vraie question qui taraude les cerveaux malades des capitalistes, c'est d'éviter ce que les économistes officiels appellent la « *boucle prix-salaires* », éviter une augmentation des salaires qui viendrait amplifier l'inflation. Une crainte qui n'est brandie que pour s'opposer à l'augmentation des salaires alors que toutes les statistiques indiquent que les salaires réels ont reculé. L'augmentation des prix se fait au détriment du pouvoir d'achat des salariés, auxquels on dit ou laisse entendre que l'augmentation des salaires ne servirait à rien puisqu'elle n'aurait comme résultat que de maintenir une inflation forte.

En réponse aux revendications sur les salaires pour faire face à l'augmentation des prix, les patrons n'auraient pas d'autre choix que d'augmenter les prix, provoquant donc une spirale prix-salaire. Menace et chantage puisqu'en réalité c'est bien l'inverse qui se passe, les salaires réels ont diminué, avec une baisse de 2 % en 2022 et de 2,7 % aux deux premiers trimestres de 2023. L'augmentation des prix correspond à une baisse des salaires réels. Le transfert de richesses qu'opère l'inflation est amplifié par la baisse des salaires.

Ces nouveaux profits sont versés en dividendes aux actionnaires voire alimentent les rachats massifs d'actions pour en faire monter le cours (en 2011 en France, cela représentait 12 % des paiements aux actionnaires et ce chiffre est passé à près d'un tiers en 2021), une façon d'accroître la part qui revient aux actionnaires.

L'inflation permet ainsi une redistribution massive du revenu national des salaires vers les dividendes versés. Ainsi, entre 2011 et 2021, dans les 100 premières entreprises

françaises cotées, la dépense par salarié n'a augmenté que de 22 %, tandis que les versements aux actionnaires ont augmenté de 57 %. Le processus de prédation du capital, « *d'accumulation par dépossession* » au détriment du travail ne cesse de s'accroître.

En corollaire, l'alimentation de l'inflation par la hausse des taux de marge des entreprises, généralement les plus grandes et puissantes, signifie une exacerbation de la concurrence entre capitalistes pour s'approprier la plus grosse part du gâteau qui favorise la concentration du capital et la mainmise des grands groupes sur l'économie, c'est particulièrement vrai dans l'énergie ou la distribution. De plus en plus de petites entreprises, PME comme TPE, font faillite car elles ne peuvent plus payer les frais fixes ni ne sont en capacité de rembourser les prêts de relance économique (PRE) du « *quoi qu'il en coûte* », et leurs autres dettes : jusqu'ici, 2023 enregistre le plus grand nombre de faillites depuis 2016. Cette folie prédatrice et spéculative engendre licenciements, précarité et, à l'horizon, une crise de la dette ou une crise financière ou les deux combinées dans la faillite du système.

Non à la stigmatisation et aux sanctions contre les chômeurs et les précaires !

La lutte pour les salaires et le niveau de vie est ainsi indissociable de la lutte contre le chômage et la précarité. Pour le gouvernement et le patronat, c'est l'inverse, la lutte contre les salaires est indissociable de la lutte contre les chômeurs ! La discussion qui vient de s'ouvrir à l'Assemblée du projet de loi dit « *travail-plein emploi* » en est l'illustration. Ce texte propose selon le ministre du travail « *un projet de société qui donne une place à chacun* ». Il est tout à fait révélateur de la façon dont le patronat et l'État entendent apporter des réponses à la question du chômage en sanctionnant les chômeurs jugés coupables et responsables de leur situation.

L'article 1^{er} du projet de loi « *pose le principe de l'inscription généralisée* » auprès de France Travail « *de toutes les personnes en recherche d'emploi ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'insertion* », une obligation qui est un moyen de contrôle et de pression. Et de faire signer un « *contrat d'engagement* » ainsi que de « *réformer* » le système de sanctions des bénéficiaires du RSA, aujourd'hui quatre millions de travailleurs dont 40 % pointent à Pôle emploi.

Moins d'un an après avoir siphonné les droits des demandeurs et demandeurs d'emploi en instaurant la modulation des allocations en fonction de la conjoncture économique qui a entraîné une baisse drastique des allocations, les bénéficiaires du RSA seront obligés de travailler au moins 15 heures par semaine pour toucher leurs aides avec un nouveau régime de sanctions « *pour garantir le renforcement de l'accompagnement et de la mobilisation des demandeurs d'emploi dans un parcours plus intensif* ». Le gouvernement s'est entendu avec LR pour faire passer cette mesure rétrograde.

En cas de « *manquement* », le revenu de solidarité active serait donc suspendu, « *d'abord temporairement [...], sans arrêter l'accompagnement de la personne* », et avec une reprise des droits « *lorsque la personne respecte ses engagements* ». Baptisée « *suspension-remobilisation* », le nouveau dispositif de sanctions vise à faire accepter n'importe quel travail pour bénéficier du RSA.

Cette politique de sanctions s'accompagne de la transformation de Pôle emploi en France-Travail appelé à opérer avec des organismes privés ou des collectivités locales et qui serait en partie financé par un hold-up de 12,5 milliards d'euros sur les caisses de l'Assurance-chômage.

Un mécanisme absurde de pression et de stigmatisation conçu par des esprits policiers contre les chômeurs dans le seul but de faire pression à la baisse sur les salaires. Un monde malade !

Pour l'échelle mobile des salaires et des heures de travail, ni dialogue ni concertation, imposer notre contrôle sur l'économie

Deux maux sociaux et économiques résument l'absurdité croissante du système capitaliste, le chômage et la cherté de la vie, exigent des mots d'ordre et des méthodes de lutte qui ne craignent pas de remettre en cause la logique globale du système, une lutte qui ne peut rester cantonnée au terrain syndical mais exige d'assumer sa dimension politique, c'est à dire une lutte d'ensemble dirigée par et pour les travailleurs, en rupture avec le jeu institutionnel.

Les « *rencontres de Saint-Denis* », petite scène nocturne du théâtre politique où Macron s'était donné le premier rôle, s'étaient conclues par l'annonce de la tenue d'une « *conférence sur les salaires* ». Celle-ci devrait réunir, le 16 octobre, organisations syndicales et patronales pour discuter notamment « *des carrières et des branches sous le seuil du smic* » puisqu'une fraction du patronat ne respecte même pas la loi pourtant faite pour lui !

La CGT et la CFDT ont annoncé leur intention d'y participer. La CFDT va même jusqu'à s'en féliciter. « *Les situations actuelles sont le reflet des difficultés du dialogue social dans certains secteurs d'activité* » regrette-t-elle !

La CGT, de son côté, se réjouit que « *le gouvernement ait retrouvé le mot salaire qui avait disparu de son vocabulaire* ». Dans un communiqué titré « *Une conférence sociale sur les salaires ? Chiche...* », la direction confédérale liste un ensemble de mesures qu'elle revendiquera lors de la conférence, notamment un Smic à 2000 euros brut et l'indexation des salaires sur l'inflation. « *Ils n'en voulaient pas de cette conférence sociale sur les salaires* », s'est aussi félicitée Sophie Binet lors de la fête de l'Huma pour définir les objectifs de la journée du 13 octobre « *qui va nous permettre de porter toutes ces propositions sur les salaires et de mettre la conférence sociale sous pression.* »

Du bluff ! La journée du 13 peut être utile, pas pour faire pression sur la conférence mais comme première étape d'une mobilisation d'ensemble pour les salaires qu'il s'agit

de préparer à la base, donc nos syndicats ou comités de lutte, interpros sans compter sur l'intersyndicale.

De toute évidence, cette dernière a tourné la page pour retrouver la routine du dialogue social accréditant la politique du gouvernement sur lequel il s'agit de faire pression au moment où, une fois de plus, il affiche sa soumission au patronat, son impuissance et accroît son discrédit. Ce gouvernement qui vient d'annoncer que la politique du 49.3 devenait la règle à l'Assemblée !

Quel aveuglement peut laisser croire qu'il pourrait sortir quoi que ce soit de cette conférence si ce n'est des aumônes méprisantes pour tenter d'éviter l'explosion sociale. Cet aveuglement, c'est le choix politique de ne pas se dédire, de ne pas désavouer la politique qui a conduit à la défaite des retraites, c'est la volonté de sauver des positions d'appareil au détriment des intérêts des travailleurs.

Pour protéger le monde du travail de l'inflation il faut remettre en cause les profits du grand patronat. Ce dernier et l'État mènent consciemment la lutte de classe pour s'approprier le maximum de richesses par le vol que représentent la hausse des prix et l'inflation qui opèrent un gigantesque transfert de richesses pour le compte des multinationales et des banques, d'une infime minorité.

Cette politique de classe impose une régression sociale, politique généralisée et menace de plonger la société dans une crise terrible, économique, écologique, la guerre mondialisée.

Il y a des réponses simples à l'inflation, l'indexation des salaires sur les prix, leur augmentation de 400 euros, faire ce que Macron prétendait vouloir faire, contrôler les marges des grandes entreprises, contrôler les prix, ce qui suppose l'intervention directe des travailleurs, de la population et en priorité l'expropriation et la mise sous contrôle ouvrier des secteurs de l'énergie et de la grande distribution. Ce sont des mesures de salut public immédiatement applicables du moins par le monde du travail à condition de ne pas se plier à la propriété privée capitaliste et à la loi du profit, du marché et de la concurrence comme le fait la gauche syndicale et politique.

La journée du 13 sera l'occasion de dire notre mécontentement, d'affirmer nos exigences et aussi de discuter des moyens de faire céder le patronat et le gouvernement.

« *La question des salaires* » est bien la « *clé de la critique de la marchandisation du monde* »[1] et la lutte pour les salaires et le niveau de vie, contre l'inflation, le chômage

et la précarité ne peut composer avec ce système. Elle ne peut se plier à la politique de guerre et de militarisation que mènent les grandes puissances au nom de laquelle l'État français augmente le budget militaire pour faire valoir les intérêts de Total and co sur le marché mondial ni se plier à la guerre aux migrants et au nationalisme belliciste qui domine la scène politique.

La lutte pour les salaires et le niveau de vie ne peut composer avec le consensus de l'indifférence et de la passivité, l'union nationale que les politiciens de droite ou de gauche comme les directions des confédérations syndicales ou entretiennent ou acceptent.

La lutte pour les salaires participe de la lutte pour inverser le rapport de force entre les classes et en finir avec la société d'exploitation.

Déjà, en 1865, alors que le capitalisme connaissait ses premiers développements et révolutionnait la société, Marx écrivait dans *Salaires, prix et profit* : « *En même temps, et tout à fait en dehors de l'asservissement général qu'implique le régime du salariat, les ouvriers ne doivent pas s'exagérer le résultat final de cette lutte quotidienne. Ils ne doivent pas oublier qu'ils luttent contre les effets et non contre les causes de ces effets, qu'ils ne peuvent que retenir le mouvement descendant, mais non en changer la direction, qu'ils n'appliquent que des palliatifs, mais sans guérir le mal. Ils ne doivent donc pas se laisser absorber exclusivement par les escarmouches inévitables que font naître sans cesse les empiétements ininterrompus du capital ou les variations du marché. Il faut qu'ils comprennent que le régime actuel, avec toutes les misères dont il les accable, engendre en même temps les conditions matérielles et les formes sociales nécessaires pour la transformation économique de la société. Au lieu du mot d'ordre conservateur : «Un salaire équitable pour une journée de travail équitable», ils doivent inscrire sur leur drapeau le mot d'ordre révolutionnaire : «Abolition du salariat». »[2].*

Aujourd'hui, à l'ère du capitalisme mondialisé sénile, la lutte pour les salaires et contre le chômage, pour une vie décente et digne participe directement de la lutte pour l'abolition du salariat, la lutte pour en finir avec la société d'exploitation, pour le socialisme.

Yvan Lemaitre

1 *Bulletin de tendance* n°4-VdT-2001

2 <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1865/06/km18650626o.htm>